

Paris, le 25 avril 2025

Pacte de lutte contre les déserts médicaux : « Une prise de conscience salubre, mais encore insuffisante »

L'Association des Petites Villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et maire de Barentin, et dont le président délégué est Loïc Hervé, vice-président du Sénat, prend acte des annonces du Premier ministre François Bayrou dans le cadre du « **Pacte de lutte contre les déserts médicaux** ». Elle salue une prise de conscience salubre, mais souligne que l'urgence impose des mesures plus structurelles et plus courageuses.

L'APVF soutient le principe de solidarité territoriale instauré par le gouvernement, qui prévoit que chaque médecin consacre du temps aux zones les plus en tension. Il est en effet préférable de faire venir les soignants aux habitants, plutôt que de demander à ces derniers de parcourir des dizaines de kilomètres. Le **renoncement aux soins pour des raisons de mobilité est une réalité quotidienne** pour trop de Français.

La cartographie des zones « rouges » constitue un outil utile, à condition d'être assortie de leviers concrets pour garantir une présence médicale effective. Le volontarisme affiché ne peut tenir lieu de politique publique : réguler l'installation des professionnels de santé dans les territoires est une nécessité pour assurer l'égalité d'accès aux soins. L'APVF tient à rappeler que cette régulation ne constitue **en rien une mesure coercitive**, mais bien **un mécanisme d'orientation pragmatique** permettant de répondre à une urgence sanitaire. Elle vise à rétablir un équilibre dans la répartition démo-géographique des médecins, au service de l'intérêt général.

L'APVF rappelle qu'aujourd'hui, **6 millions de Français n'ont pas de médecin traitant**. Ce chiffre, dramatique, témoigne de l'ampleur du défi. Les mesures de long terme — sur la formation, les stages, les aides à l'installation — vont dans le bon sens, mais elles ne régleront rien dans les mois à venir.

L'APVF demande que les élus locaux soient pleinement associés à la mise en œuvre du pacte. Les solutions doivent être adaptées aux réalités locales et coconstruites avec les territoires.

Les petites villes n'ont plus le temps d'attendre. Elles espèrent des décisions à la hauteur de la situation, à la fois justes, équitables et efficaces.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Antoine OLLIVIER, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – aollivier@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

